

# Inscriptions pour 2025/2026

Pour les futurs élèves de petite section (enfants nés en 2022)  
et les nouveaux arrivants.

**Dossier à constituer : (originaux et photocopies : *aucune copie ne sera faite en Mairie*)**

- Fiche d'inscription/renseignements à remplir (à récupérer, **dès à présent**, en mairie ou sur le site internet)
- Carnet de santé (11 vaccins à jour)
- Livret de famille (pages parents et enfants)
- **Certificat de domicile délivré par la mairie (avec l'original du livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité d'un des deux parents)**
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé
- Photo de l'enfant **obligatoire**

**Vous devrez vous rendre en mairie pour déposer le dossier complet avant le 29 mars 2025 et vous inscrire sur le planning de rendez-vous école**

*Seuls les parents sont autorisés à déposer le dossier scolaire*